

---

## CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°3

15 novembre 2018

---

**Membres élu.e.s présent.e.s** : Alexis AVDEEFF, Sébastien AUBINEAU, Stéphane BEAUD, Mathilde CARRIVE, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Vanessa ERNST-MAILLET, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Marie LABROUSSE, Matthieu LEE, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Sophie MAZARS, Véronique MEYER, Antoine PEDRON, Cécile VOYER.

**Membres élu.e.s excusé.e.s** : Melinda BENOIT, Henri COLIN, Jean-Marie LECOINTRE, Benoît LEROUX, Pauline QUEMART.

**Absent.e.s ayant donné procuration** : Perceval ABRIOUX à Marie LABROUSSE, Melinda BENOIT à Sébastien AUBINEAU, Henri COLIN à David CLARYS, Benoît LEROUX à Anne JOLLET ou à défaut Mathilde CARRIVE

**Membres invité.e.s présent.e.s** : Guillaume BOURGEOIS, François BRIZAY, Catherine ESNARD, Patricia ETIEN, Charles GARCIA, Philippe GROSOS, Marion HAZA, Yvan HOCHET, François LUMINEAU, Eric MARCEAU, Marie-Amélie MARTINIE, Vincent MICHEL, Adelina MIRANDA, Claire PORTAL, François RIGALLEAU, Jessica ROBERT, Nicolas VIBERT, Alexandre VINCENT.

**Membre invité exceptionnel** : Jérôme GREVY

**Membres invité.e.s excusé.e.s** : Claire BEAUSSE, Marlène BELLY, Héloïse BRUNE, Gilles MOREAU, Emmanuelle VAREILLE, Jean-Louis YENGUE.

## 1. Approbation du procès-verbal du 11 octobre 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 2. Master de Sciences Politiques

Jérôme Grévy a présenté ce projet de Master déjà inscrit dans la NOF, mais qui n'a pas ouvert cette rentrée sur décision de l'UFR Droit à laquelle il est rattaché. Du fait du contexte économique nouveau lié au coût de la NOF, il est apparu nécessaire à l'équipe de Direction de l'UFR que le conseil soit consulté avant de le relancer. Jérôme Grévy en est le référant au sein de l'UFR SHA. La présentation de ce master apparaît en Annexe 1. A l'issue de celles-ci un échange a eu lieu sur plusieurs points :

- Parmi les « points d'union » entre les différentes composantes, il est prévu d'aborder la notion de patrimoine notamment au niveau des droits, de l'histoire des institutions culturelles. La forme reste à définir. Toutes les disciplines de l'UFR intéressées par le sujet peuvent être amenées à participer.
- En ce qui concerne l'apprentissage d'une langue nouvelle, l'objectif est de privilégier une langue qui serait moins demandée par une promotion ce qui explique que la Maison des Langues (MDL) serait la structure la mieux adaptée pour ce cas spécifique.
- Intitulé provisoire de la formation → choix pour la phase de validation ministérielle → possibilité donc de revoir l'intitulé pour mieux faire ressortir la notion d'interdisciplinarité.
- Réseaux étrangers existants avec un financement GSI pour permettre aux 2 collègues de Lettres & Langues en charge des relations internationales de partir
- Ouverture du Master 1 seulement à la rentrée 2019
- Effectif : restreint autour d'une trentaine d'étudiants
- Formation permettant de préparer aux concours vers l'action publique avec un renforcement possible en fonction des demandes des étudiants → collectivités, actions internationales, les sciences humaines ont des richesses à apporter à ceux qui administrent nos institutions

Après cet échange et la présentation de la feuille de route plus tard dans la séance, un vote est intervenu sur l'engagement de l'UFR SHA d'une part à assumer financièrement le tiers des heures (214h) et d'autre part à assurer l'organisation des stages professionnels

Adopté à l'unanimité.

Le conseil d'UFR demande toutefois à ce que l'équivalent du volume d'heures financées par l'UFR soient bien assuré par des collègues de l'UFR SHA.

## 3. Actualités de l'UFR

- ❑ Commission Culture le jeudi 8 novembre 2018 : pas de prise de décisions du fait de l'attente du budget pour 2019. Des subventions de collègues ou d'associations ont été demandées mais elles n'ont pas été votées. La commission a cependant bien pris note des demandes.

Il est précisé également que le nouveau périmètre de la commission culture met fin désormais à l'envoi d'invitations nominatives. L'envoi est maintenant fait à la direction de l'UFR, aux élus BIATSS, aux élus étudiants, aux personnels de la BU Michel Foucault, aux responsables de départements, aux responsables de laboratoires et à la responsable du service InseRCom.

La date de la prochaine commission dépendra de la situation budgétaire de l'UFR et donc beaucoup plus tôt que le mois d'avril. Il est rappelé que l'UFR a un

budget unique, budget sur lequel on vient puiser pour alimenter les différentes enveloppes dont celle de la culture.

- ❑ Appel Groupe de Soutien à l'International (GSI) : 8 dossiers reçus dont 7 dossiers classés et remontés à la Direction des Relations Internationales (DRI) / 1 dossier non classé. Tous les dossiers ont cependant été remontés à la DRI.
- ❑ Liens UFR-UMR CNRS : les responsables d'UMR vont être contacté.e.s prochainement pour programmer une réunion entre l'UFR et les 3 UMR pour caler les attentes de la composante et les attentes des UMR à l'égard de l'UFR concernant le personnel CNRS → nécessité que l'UFR soit mieux informée des personnels présents dans chaque unité et échanger sur les attentes du personnel CNRS à l'égard de l'UP.
- ❑ Le lundi 17 décembre 2018 :
  - 9h30- 11h30 → Réunion des personnels BIATSS
  - 11h30-12h30 → l'Heure Nécessaire de SHA : conférence « *L'obscure clarté du ciel mélancolique* » par Pascal-Henri Keller, professeur émérite de Psychologie. Le concept de l'Heure Nécessaire a été repensé et intégré à un autre événement de façon à ce que les collègues puissent se mobiliser autour de plusieurs manifestations liées à l'actualité de l'UFR
  - 12h30 → pot de fin d'année. Le contexte budgétaire ne nous permettant pas d'organiser un repas comme les années précédentes, la direction a fait le choix de réunir malgré tout le personnel pour un moment de convivialité en cette fin d'année.  
Ce sera aussi l'occasion de l'ouverture de la salle de convivialité du personnel à l'emplacement de l'actuelle salle de courrier à l'Hôtel Fumé. L'équipement de cette salle est en cours et sera terminé sur l'année 2019.

#### 4. Point Etudiants

- Absence de poubelles de tri → investissement important pour la composante autour de 6 000 euros pour le bâtiment A4. La mise en place de poubelles sélectives est un projet de l'UP → politique uniforme au sein des composantes.  
Un courriel a été envoyé à Monsieur Laurent Brizzi, vice-président patrimoine et développement durable, à ce sujet. En attente de réponse.
- Manque de salles / espaces de travail à disposition des étudiants : fermeture des salles de cours au bâtiment A4 après le constat de la saleté des salles lorsque les étudiants en disposaient notamment entre 12h et 14h.  
Décision : il est convenu de la réouverture des salles en continu (exception faite des amphis) avec la demande que la propreté soit respectée par les étudiant.e.s. Si les salles à disposition sont de nouveau salies, cela entraînera une fermeture définitive.
- Problème lié aux groupes de niveau des TD de langue : l'examen terminal (CT) sera le même pour tou.te.s les étudiant.e.s et ne tiendra pas compte des groupes de niveau. Vraie problématique pour les étudiant.e.s du fait que ce CT représente 60% de la note, les contrôles continus comptant trop peu au final.  
Il est également rappelé que les enseignants de langue ne pourront pas assumer seuls les surveillances du CT.  
Questions : Pourquoi cette nouvelle politique des langues a-t-elle été adoptée ? Peut-on demander l'intervention de la Présidence ? Peut-on encore agir pour le contenu du contrôle terminal ?  
Dans la nouvelle offre de formation (NOF), le pilotage de la politique des langues a été confié à la Maison des Langues (MDL). Il est proposé d'attendre le bilan du 1<sup>er</sup> semestre et d'inviter Laurent Jabouille, vice-président délégué à la réussite étudiante et à la pédagogie, a échangé avec le conseil, une fois le résultat publié.

- Demande d'installation de plus de prises dans les salles de cours et amphithéâtres.

## 5. Point BIATSS

- Il est demandé la possibilité d'avoir accès aux relevés de notes signés du Président sur l'ENT.  
Cette demande avait déjà été faite. Qu'est-ce qui bloque ? Il est précisé que l-Médias ne peut pas avoir la certitude qu'il s'agit de documents définitifs d'où la problématique d'apposer la signature du Président. Le département de Psychologie précise que les responsables du département ont signé plus de 800 attestations de réussite ce qui est extrêmement contraignant. L'UFR va donc reposer la question au service concerné.

## 6. Point recherche

### Actualités de la Commission Recherche et du Conseil Académique

- PEDR : attribution validée → 48 dossiers sur l'ensemble de l'UP dont 6 de l'UFR SHA.
- Demandes de délégations CNRS : dossiers visés par le conseil scientifique de l'UFR et remontés non classés à la Présidence.
- Demandes de Congé pour Recherche et Conversion Thématique (CRCT) : a pour objectif d'attribuer du temps pour mener à bien un projet de recherche et/ou une conversion thématique. 4 dossiers reçus le 19 octobre 2018 et remontés aux services centraux le 26 octobre 2018.
- Dotation des laboratoires : dotation stable avec un processus dynamique de rééquilibrage avec une augmentation ou une diminution pour certains laboratoires. La commission *ad hoc* créée l'année dernière soit être réactivée afin de finaliser le montant précis des dotations.
- Action en cours :

→ Soutien aux manifestations scientifiques (région, UP, Grand Poitiers) : les dossiers doivent être transmis à Céline Capillon au plus tard le 29 novembre pour une expertise et un classement des dossiers le 6 décembre 2018 en conseil scientifique.

→ Appel à projets Région : la Région est venue présenter cet appel à projets le 14 novembre à la MSHS, avec un temps de présentation de l'AAP en plénière le matin et un temps d'échange en groupe l'après-midi.

Calendrier :

- La plateforme de dépôts des projets de la Région ouvre le 15 novembre 2018 et fermera le 14 janvier 2019.
- La fiche-projet doit être transmise avant le 30 novembre 2018 pour que les projets soient bien recensés et accompagnés si nécessaire. Le dossier de candidature complet devra être mis en ligne sur le site de la Région avant le 7 janvier 2019 et une copie devra également être adressée pour cette même date afin de préparer le passage en CFVU.
- Encouragement au montage de projet (68% de projets financés)
- Cofinancement des allocations de thèse garantie par l'UP
- Rappel : pour les SHS financement de frais de fonctionnement jusqu'à 80%
- Référente à contacter : Véronique Troalen

- Contractualisation des équipes d'accueil en suspens → disparition de la numérotation nationale au profit d'une numérotation locale, ce qui risque de poser des problèmes de doublons à l'échelle du territoire et diminue la visibilité de ces unités. Pas plus d'informations pour le moment sur ce point.
- Google suite = collection d'outils bureautiques que Google propose aux professionnels. Une réflexion est menée au sein de l'UP pour mettre en place un partenariat officiel avec Google.

## 7. Vote des tarifs « goodies »

### Tarifs pour extension de l'offre de « goodies »

#### Objectifs :

- Rendre accessible le prix unitaire des « goodies » via un achat en quantités relativement importantes
- Accroître la visibilité de l'UFR SHA, de ses formations et de sa recherche
- Remercier et/ou accueillir des partenaires

**Tarif interne :** tarifs appliqués pour un achat d'un département ou laboratoire

**Tarif externe :** tarifs appliqués pour une vente à une personne physique, ou une structure externe. Le vote de ce tarif n'empêche pas d'offrir des goodies à des partenaires.

Type de Goodies	Tarif interne unitaire HT=TTC	Tarif externe unitaire HT	tarif externe unitaire TTC
Carnet de notes	1	1,67 €	2,00 €
Gobelet	1	0,83 €	1,00 €
Conférencier	15	15,00 €	18,00 €
Montre	30	30,00 €	36,00 €
Badge	0,5	0,83 €	1,00 €
Stylo	0,5	0,83 €	1,00 €
Tote Bag	2,5	3,33 €	4,00 €

#### Echanges :

- Cette dépense est-elle utile ? il est précisé que la commande de ces « goodies » est un moyen de communiquer pour l'UFR SHA et que le coût unitaire est nettement moindre que les « goodies » proposés par l'UP.
- Les gobelets ont été mis à la disposition des étudiants à la fête de rentrée de l'UFR moyennant une caution de 1,00 euros, ce qui explique une proposition de tarification en HT, inférieure au coût d'acquisition.

Les tarifs sont adoptés avec 7 abstentions.

## 8. Vote du référentiel d'équivalence horaire pour les responsabilités administratives

Un rappel est fait sur le processus d'élaboration du référentiel. La première proposition (version 1) a été présentée au conseil d'UFR du 11 octobre dernier. Elle reposait sur 3 objectifs : 1) Coût 2018 ≤ coût 2017, 2) Ne pas trop s'éloigner du précédent, 3) Plus d'équité. Les départements disposaient jusqu'au 8 novembre pour faire remonter toute remarque sur cette proposition initiale. Sur cette base, une proposition ajustée (version 2) a été élaborée et transmise aux membres du conseil le 13 novembre en vue d'une adoption à ce conseil.

L'ensemble des éléments est présenté en Annexe 2.

Le référentiel est adopté à l'unanimité.

Dans les limites des enveloppes d'heures, les départements ont jusqu'au 30 novembre pour procéder à des ajustement internes et renvoyer une liste nominative d'affectation des heures au service RH de l'UFR.

## 9. Feuille de route rentrée 2019

- Courrier adressé au Président avec la feuille de route le 16 octobre 2018. Celle-ci apparaît en Annexe 3
  - Réception « favorable » de la part de l'équipe présidentielle
  - 1<sup>er</sup> rendez-vous de travail avec l'assesseure et la VP formation Virginie Laval le 14 novembre 2018 pour l'ajustement de la feuille de route
    - travail sur les parcours L3
  - Second rendez-vous le 28 novembre 2018
    - travail sur les mentions Licence + mentions master
  - Proposition de constitution d'un groupe de travail SHA
    - 1<sup>ère</sup> réunion le 10 janvier 2019
- Ce groupe de travail aura pour fonction de travailler sur la feuille de route pour sa mise en pratique en septembre 2019.

## 10. Etat du budget 2019

- ❑ Budget de fonctionnement diminué de moitié pour le fonctionnement général et les formations
    - Besoin de financement annuel : 335 000€ dont 315 000€ incompressibles
    - Solde du financement accordé suite à la lettre de cadrage : -90 000€
    - Solde du financement accordé suite aux rencontres budgétaires : +150 982€.
- Répartition à voter au prochain conseil.

- ❑ Budget maintenu pour la recherche
  - Niveau égal au financement 2018.
  - Deuxième étape de rééquilibrage entre laboratoires à venir
- ❑ Budget de fonctionnement pouvant potentiellement être ré-abondé ultérieurement par l'UP selon les économies NOF
  - RDV avec l'équipe présidentielle courant mars.
- ❑ Budget en accroissement pour l'investissement (recherche et formation-fonctionnement général)
  - Passage de 152 126€ à 189 284€.

⇒ Faire preuve d'une grande prudence dans les dépenses de fonctionnement.  
Privilégier les dépenses indispensables à la réalisation des cours et l'entretien-sécurité des locaux et matériels.

## 11. Emplois 2019

- ❑ Postes Enseignants et Enseignants-Chercheurs
  - Reconduction des postes existants
  - Pas de poste de professeur.e d'université (PU) redéployé.
  - Attente du retour pour un poste de maître.sse de conférences (MCU).

Le département de géographie alerte sur le fait qu'il va y avoir de nombreux départs à la retraite en géographie et souhaite pouvoir anticiper et discuter avec la direction de l'UFR sur ces prochains départs.

- ❑ Postes BIATSS :
  - Dialogue RH le 14 novembre 2018
  - Réponses début décembre.

La direction souhaite mener une réflexion sur la réorganisation des services = travail de fond sur l'organisation générale des services au sein de la composante.

La présentation des perspectives, des objectifs et du calendrier est prévue au cours de la réunion d'informations et d'échanges des personnels BIATSS le lundi 17 décembre 2018.

## 12. Questions diverses

- Création d'une adresse électronique générique pour la Direction de l'UFR Sciences Humaines et Arts : **direction.sha@univ-poitiers.fr**  
Merci à François Lumineau pour sa mise en place.  
Cette adresse est à utiliser pour toute demande adressée au directeur de l'UFR, sauf demande personnelle.  
Cette adresse est également accessible à Céline Capillon pour un meilleur suivi et traitement des courriels.  
Pour contacter les assesseur.e.s, il est toujours possible d'utiliser leur adresse professionnelle, ou l'adresse générique.
- Les prochains rendez-vous :
  - ❑ Conseil Scientifique : le jeudi 22 novembre à 14h
  - ❑ Café international : le jeudi 22 novembre à 14h
  - ❑ Conseil Scientifique : le jeudi 6 décembre à 14h

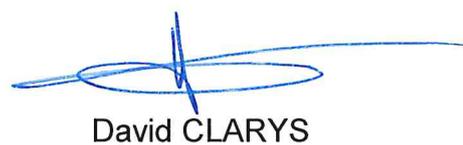
- ❑ Commission de la Pédagogie : le jeudi 13 décembre à 14h
  - ❑ Conseil d'UFR : le jeudi 20 décembre à 14h
  - ❑ Le lundi 17 décembre :
    - 9h30 : Réunion BIATSS
    - 11h30 : Heure Nécessaire
    - 12h30 : Pot de fin d'année
- **Ouverture de la salle de convivialité de l'Hôtel Fumé**

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



David CLARYS

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON

## Annexe 1 – Présentation du Master de Sciences Politiques

### Une formation innovante :

- Interdisciplinaire (Droit, science politique, philosophie, lettres et langues, histoire, sociologie),
- Théorique : acquérir les instruments nécessaires à la compréhension des principaux enjeux politiques du monde d’hier et d’aujourd’hui (gouvernance, démocratisation...)
- Pratique, en vue de l’intégration professionnelle (stage obligatoire, interventions de professionnels dans la formation, projets tutorés ...).
- Ouverte sur l’international (cours en langues étrangères, possibilité d’apprentissage d’une nouvelle langue, séjour à l’étranger)

### Semestre 1 :

Parcours Action publique territoriale	Tronc commun	Parcours international
	<p><b>Unité 1 : Gouverner par des règles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit et Relations internationales : grands enjeux contemporains</li> <li>- Finances publiques, budget ou sociologie des institutions sociales et politiques</li> <li>- <b>Sociologie politique</b>, (anglais) ou analyse des politiques publiques</li> </ul> <p><b>Unité 2 : Les langages du politique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Philosophie politique ou Enjeux politiques contemporains</li> <li>- Langues étrangères (Maison des langues)</li> <li>- Action publique et politiques culturelles</li> <li>Deux journées intensives de 6 heures</li> </ul>	
<p><b>Unité 3 : Penser localement dans un monde globalisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie de la recherche (pédagogie par projet) et projet tutoré (mobilité)</li> <li>- L’homme et son environnement, XVIIe-XXIe siècles</li> <li>- Action publique locale</li> <li>- Politiques urbaines dans le monde</li> </ul>		<p><b>Unité 3 : Penser dans un monde multipolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie de la recherche et projet tutoré (mobilité)</li> <li>- Non Governmental Organisations (NGOs) ou Francophonie et diplomatie culturelle (professionnel)</li> <li>- Gouvernance européenne (Europe, États, Régions)</li> <li>- Politiques comparées ou Stratégie et géopolitique des conflits internationaux</li> </ul>

### Semestre 2 :

Le second semestre de la première année du master se passe entièrement dans une université étrangère. Cette année de formation permet à l’étudiant de s’ouvrir à un contexte d’enseignement et de recherche international et à approfondir sa connaissance d’une langue et d’une culture étrangères.

Destinations : Canada, Etats-Unis, Angleterre, ...

## Semestre 3 :

Parcours Action publique territoriale	Tronc commun	Parcours international
	<b>Unité 1. Penser un monde de croyances et d'incertitudes</b> - Journées thématiques interdisciplinaires - Contemporary critical thinking (postcolonial studies, gender studies...) Multiculturalisme et communauté, ( <i>mutualisé avec Lettres et langues</i> ) - Mémoire, patrimoine, identité ( <i>mutualisé avec histoire</i> ) Ou Collectivités et Églises (approches interdisciplinaires)	
	<b>Unité 2 : Démocratiser à l'échelle locale</b> - La crise de la représentation et la démocratie participative locale - Territoires, ruralité, rurbanité - Le métier d'élu local (Professionnels) ou Agir comme acteur associatif, fr (professionnels)	<b>Unité 2. Démocratiser à l'échelle internationale</b> - Relations internationales : les pays émergents <i>ou</i> Montée des populismes et crise des démocraties - Sustainable Development, angl (professionnel) <i>ou</i> Relations internationales : démographie, migrations, conflits - Relations internationales : Asie <i>Ou</i> Relations internationales : Amérique latine
<b>Unité 3 Former un acteur public</b> - Monter et défendre un projet - Projet tutoré (préparation au stage, aide méthodologique au mémoire, pédagogie par projet) - Enjeux du numérique		<b>Unité 3 Former un acteur public</b> - Monter et défendre un projet - Projet tutoré (préparation au stage, aide méthodologique au mémoire, pédagogie par projet) - Enjeux du numérique à l'échelle internationale

## Compétences requises :

- Très bon niveau de culture générale.
- Intérêt pour l'interdisciplinarité.
- Capacité à développer une analyse intégrant des enjeux sociaux, historiques, éthiques, philosophiques.
- Aptitude à développer une réflexion critique et prospective.
- Aptitude au travail individuel et au travail en équipe.
- Maîtrise des méthodes d'exposé écrit et oral.
- Maîtrise des techniques de rédaction et de diffusion de travaux, de rapports de recherche, d'enquêtes etc.
- Un très bon niveau en anglais (C1) est exigé à l'entrée du master (certification de type DCL, IELTS, TOEFL etc). L'objectif est également, pour le parcours international, de permettre à des étudiants étrangers de valider leur formation en anglais.

## Semestre 4 :

Le quatrième semestre est consacré à la réalisation d'un stage dans une entreprise, une administration européenne ou nationale, dans une ONG, dans une institution agissant dans l'intérêt public, ainsi qu'à la rédaction d'un mémoire. Le stage peut se dérouler au sein d'un laboratoire et donne lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche (notamment pour les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat).

## Débouchés professionnels :

- Administrations nationales et territoriales
- Organisations internationales et supranationales
- Associations locales et internationales, en France et à l'étranger
- Entreprises

- Recherche

Répartition des responsabilités :

- UFR de Droit : la scolarité (les EDTS des enseignants),
- UFR Lettres et Langues : mobilité du semestre à l'étranger
- UFR Sciences Humaines et Arts : les stages professionnels

Coût en heures :

- 642 heures/étudiant
- 214 heures /composante au total

CM 1	18 h	27
CM 2	18 h	27
TD 1	18 h	18
TD 2	18 h	18
JE * 1	7 h	10,5
JE 2	7 h	10,5

\*Journées d'études = temps forts avec interventions des différentes disciplines sur un thème commun, réponses à des problèmes d'actualités dont se saisiraient les juristes, les sociologues, les historiens, les linguistes, etc. qui permettraient une participation plus intensive des professionnels ou de personnes en formation pour les collectivités.

Points à affiner au moment de finaliser la grille des enseignements :

- Heures mutualisées (entre les parcours et entre les composantes)
- Les cours se présentent souvent en doublon à options

## Annexe 2 – Eléments de discussion du référentiel des tâches

	Version 1	V2
Département Géographie	41	41
Département Histoire de l'art & archéologie	40	40
Département Histoire	48	48
Département Musicologie	37	37
Département Philosophie	37	37
Département Psychologie	48/2x32	48/2x32
Département Sociologie	48	48
Département Sciences de l'Information et de la Communication	35	35
Département Anthropologie	12	12
Licence Géographie et aménagement	15	17
Licence Histoire	17	19
Licence Histoire de l'art et archéologie	15	17
Licence Musicologie	14	16
Licence Philosophie	14	16
Licence Psychologie	34	34
Licence Sociologie	18	20
Double Licence Philosophie-Droit	12	12
Master Mention Histoire, civilisations, patrimoine	6	0
- Parcours Expertise historique, médiation et valorisation de l'histoire	17	19
- Parcours Histoire de l'art, patrimoine et musées	17	19
- Parcours Mondes antiques : histoire, histoire de l'art et archéologie	17	19
- Parcours Mondes modernes et contemporains : recherche, transmission et diffusion de l'histoire	17	19
Master Mention Psychologie	6	0
- Parcours Psychologie clinique psychanalytique : cliniques du corporel et du lien	17	19
- Parcours Criminologie et victimologie	17	19
- Parcours Ergonomie et psychologie du travail	17	19
- Parcours Ingénierie en psychologie du comportement : intégration sociale et prévention	17	19
- Parcours Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte : langage, cognition et apprentissage	17	19
- Parcours Psychopathologie et psychogérontologie : approche clinique, cognitive et comportementale	17	19
- Parcours Psychologie de l'éducation et de la formation : approche cognitive, clinique et institutionnelle de l'apprenant	17	19
Master Mention Musicologie	6	0
- Parcours Musique : recherche et pratiques d'ensemble	17	19

- Parcours Musique et sciences humaines	17	19
Master Mention Migrations Internationales	6	0
- Parcours Acteurs et institutions des migrations, de l'accueil et de la solidarité internationale	17	19
- Parcours Dynamiques des systèmes migratoires : parcours et espaces de la migration internationale	17	19
Master Mention Géographie, aménagement, environnement et développement	6	0
- Parcours Gestion des territoires et développement local : diagnostic, enjeux socio-spatiaux, prospective	17	19
- Parcours Transitions sociales et environnementales	17	19
Master Mention Philosophie	6	0
- Parcours Médiations et société	17	19
- Parcours Philosophie politique et histoire de la philosophie	17	19
Master Mention Cinéma et audiovisuel	6	0
- Parcours Ecriture et création documentaire	17	19
Master Mention Information, Communication	6	0
- Parcours esDOC - information, documentation, bibliothèque	17	19
- Parcours Ingénierie, médiation, e-éducation	17	19
- Parcours Web éditorial	17	19
Master Mention Sciences sociales	6	0
- Parcours Sociologie et psychologie : socialisation, apprentissages, insertion et conseil	17	19
Master Mention Sociologie	6	0
- Parcours Méthodes d'analyse du social	17	19
Master Mention Mondes médiévaux	6	0
- Parcours Mondes médiévaux	17	19
Mention licence professionnelle hors alternance	18	18
Mention licence professionnelle avec alternance	24	24
Responsabilité parcours Master MEEF 2d degré (+6h ESPE, total = 15h par parcours)	-	9
Responsabilité PPPE (10h par département, sauf SIC)	10	10
Responsabilité insertion professionnelle (10h par département). En SHA ces 2 responsabilités sont cumulées pour un forfait de 20h par département	10	10
Responsabilité relations internationales : 12h à répartir (1,5h/responsable)	1,5	1,5
Responsabilité enseignants transversaux en licence générale : 12h par parcours pré-pro MEEF (PE + PCL)	12	12
Responsabilité autres pour appui projet de la composante :		
- Chargé.e de mission handicap : 15h pour le centre-ville et 15h pour le campus, à répartir.	30	30
- Coordination langues : 24h	12	24
- Assesseur.e.s/adjoint.e.s : 64h x 2	64	64

Volume horaire 2017-2018 ≈ **1400h**

Volume horaire **Version 1** 2018-2019 = **1446h** :

- Départements : 362h
- Licences générales : 139h
- Licences professionnelles : 42h

- Parcours Pré-pro MEEF (PCL + PE) : 24h
- Mentions Masters : 66h
- Parcours Masters : 442h
- Parcours Master MEEF (1<sup>ère</sup> année) : 27 h
- PPPE : 70h
- Insertion professionnelle : 80h - Relations internationales : 12h
- Mission Handicap : 30h
- Coordinations langues : 24h
- Assesseur.e.s : 128h

❑ **Retour des départements le 8 novembre 2018**

**Synthèse des retours des Départements :**

➤ **Remarques Département de Psychologie :**

- Responsabilité de Département : qu'il y ait 1 ou 2 responsables, le travail est le même, donc la décharge devrait être la même. Demande de passage à 64h dans tous les cas.

**Avis direction UFR** : Non compatible avec le plafonnement UP (48h max).

- Responsabilités de Master : 17h par parcours est trop peu pour 2 années alors que jusqu'à présent il y avait 24h par parcours pour 1 année. Proposition de récupérer les heures « alternance » (30h) pour les redistribuer aux responsables de parcours.

**Avis direction UFR** : Dans la première version du projet de référentiel, l'ajout de 12h pour les parcours ouverts à l'alternance n'avait pas été retenue. Les heures « alternance » évoquées rentrent dans les APP (10h/étudiant.e en apprentissage).

Il est possible d'augmenter la décharge pour les responsables de parcours, ce qui suppose de réduire les décharges pour d'autres responsabilités

➤ **Remarque Département de Sociologie :**

- Responsabilité de Licence : 18h pour 3 années de Licence est trop peu au regard de la dimension chronophage de la fonction.

**Avis direction UFR** : il est possible d'augmenter la décharge pour les licences, ce qui suppose de réduire les décharges pour d'autres responsabilités.

➤ **Remarque Département de Géographie :**

- Responsabilité de Licence : demande d'un rééquilibrage en faveur de la licence (3 années), au détriment du master (2 années avec parfois véritable parcours uniquement en M2). Proposition d'alignement des responsabilités de Licence sur les parcours de masters à 17h.

**Avis direction UFR** : il est possible d'augmenter la décharge pour les licences, ce qui suppose de réduire les décharges pour d'autres responsabilités.

- Responsabilités de Masters : demande d'une possibilité de gestion souple des heures attribuées en interne pour les ré-affecter différemment.

**Avis direction UFR** : Favorable, sous réserve de l'accord des différent.e.s responsables.

- Part variable étudiant.e : au-delà des données chiffrées, il faudrait prendre en compte des éléments qualitatifs tels que l'accueil d'étudiant.e.s étranger.e.s (Erasmus, Campus France) qui demandent un accompagnement parfois important

**Avis direction UFR** : Difficile de prendre en compte ce type d'éléments.

➤ **Remarque Département d'Histoire :**

- Responsabilité de Licence et Masters : demande de passage de 17h à 20h pour la responsabilité de la Licence, en passant de 17h à 16h la responsabilité de chaque parcours du master HCP.

**Avis direction UFR** : Autonomie possible des départements dans le cadre fixé par l'UP et l'UFR.

- Référentiel prévoit 12h pour la Pré-pro PE, qui implique plusieurs départements. Ils suggèrent que ce montant horaire, faible compte tenu de la lourdeur de la charge qu'il représente, soit augmenté au niveau de l'UFR.

**Avis direction UFR** : 12h sont proposées pour chacun des parcours. Les porteurs peuvent s'entendre sur une répartition différente du type 15h pour PE et 9h pour PLC. Le conseil d'UFR pourrait aussi décider de cette répartition.

➤ **Remarque Département d'Histoire de l'art et Archéologie :**

- Responsabilité de Département : les heures référentielles permettent-elles des heures complémentaires ?

**Avis direction UFR** : selon le cadrage UP, c'est possible

- Prorata au regard des effectifs : y-a-t-il de si grandes différences en termes de charge de travail entre un petit et un moyen département, sachant qu'un certain nombre de tâches restent les mêmes, quel que soit l'effectif ? N'est-ce pas une forme d'injustice pour les départements les plus petits ?

**Avis direction UFR** : Pour les responsabilités de départements et de licences générales, les effectifs sont pris en compte pour 1/3 des heures, les 2/3 étant communs à tous les départements.

➤ **Remarque coordination des langues :**

- Responsabilité coordination des langues : Demande d'un maintien à 30h ou à minima d'un passage à 24h plutôt que 12h dans le projet de référentiel.

**Avis direction UFR** : la responsabilité d'enseignants transversaux en Licence est plafonnée à 12h par l'UP et ne prévoit aucune heure pour les langues. Passage de cette responsabilité dans la rubrique « *Responsabilité autres pour appui projet de la composante* » avec un volume de 24h, la maison des langues étant supposée assurer une partie du travail.

**Proposition alternative de la Direction de l'UFR élaborée à partir du retour des départements :**

Plusieurs départements demandent une augmentation de la décharge pour la responsabilité de licence et de parcours de masters. Dans un système de vase communicant, cela suppose de réduire les heures sur d'autres responsabilités. Jusqu'à présent, les responsables de mention de master n'avaient aucune heure de décharge, et sont usuellement aussi responsable d'un parcours. La nouvelle proposition consiste à ne plus donner d'heures pour les responsables de mention de master et à réaffecter les heures ainsi récupérées (66h) aux responsables de licence et de parcours de masters à raison de 2h par responsabilité (64h). Elle n'intègre pas la double licence Philosophie-Droit qui ne fonctionne que sur une année avec 21 étudiant.e.s ni la Licence de psychologie déjà passée de 18h à 34h. Cette proposition évite aussi les situations de cumul pour les collègues qui ont la responsabilité d'une mention et d'un parcours de master. Ceci conduit à la Version 2 présentée dans le tableau.

**Autres éléments :**

- A l'issue du vote du conseil d'UFR, les départements pourront ajuster l'affectation des heures, dans la limite des enveloppes.

- Les Départements devront renvoyer rapidement la liste nominative des collègues bénéficiant du référentiel, leur responsabilité, et le volume d'heures. A chaque rentrée, les départements devront transmettre ces informations à l'UFR.
- Le cadrage de l'UP précise les limites en termes de cumul individuel d'heures référentiel. Chaque collègue doit s'y référer, mais de manière générale, il est possible de cumuler uniquement 2 fonctions et dans la limite de 60 HETD.

## Annexe 3 – Feuille de route transmise à la Présidence

Orientations générales	Réductions HETD
<b>2018-2019 Ajustements semestres impairs</b>	<b>1370</b>
Licences (fiche 1) Psychologie L1/L2/L3 (-367) HAA L3 (-63) Philosophie L1 (-30) Sociologie L1/L2 (-192) Master (fiche 2) Musicologie parcours Musique et Sciences Humaines -228 / Mondes médiévaux - 264 Licence pro Agronomie (fiche 3) -226	
<b>Cible Rentrée 2019 :</b>	
<b>1. Ajustements des coûts des mentions de la NOF (propositions émanant des départements)</b>	<b>1972</b>
Musicologie (fiche 4)	839
Sociologie et Anthropologie (fiche 5)	110
Géographie (fiche 6)	207
Philosophie (fiche 7)	90
Langues (fiche 8)	726
<b>2. Réduction du nombre de portails et parcours transversaux en Licence</b>	<b>400</b>
Portails HAA - Philo (fiche 9)	
Portails Psycho - Philo (fiche 9)	
Parcours transversaux L3 (fiche 9)	
<b>3. Réduction du nombre d'UE 4 option en L2</b>	
Fermer les options de L2 (UE4) qui n'atteindront pas les effectifs suffisants en 2018-2019 + ajustement aux fermetures de portails S1	Non encore chiffré
<b>3. Ajustements Mentions et parcours Master</b>	<b>1396</b>
Renforcement des mutualisations des parcours en mention master psychologie afin de revenir à un coût constant/ avant NOF	500
Projet de suppression de l'adossement du Master CREADOC à l'UFR SHA	896
Rapport 40% CM/ 60% TD élargi à toutes les mentions master	Non encore chiffré
<b>ESTIMATION TOTAL REDUCTION SEPT 2019</b>	<b>5138</b>

Pistes pour les rentrées universitaires suivantes	
Projet de suppression du master en mono-parcours Sociologie et Psychologie : socialisation, apprentissages, insertion et conseil (faible attractivité, effectif de 18 M1 atteint sur la base des saisines du rectorat / effectif 8 en M2)	732
Réduction des portails inter-composantes (par ex, Histoire-Droit car pas de progressivité en S2, S3, S4 et pas de parcours / psycho-SDL) selon les indicateurs d'orientation des étudiants à l'issue de la L1 (bilan sept 2019)	Non encore chiffré
Travail d'homogénéisation du parcours MEEF	Non encore chiffré
Alignement de tous les masters sur 750h etu (dans les Masters particulièrement dédiés à la recherche, réduire les heures du S4 - M2 - avec une UE séminaire, UE LV et éventuellement stage et une UE mémoire et soutenance)	Non encore chiffré
Aménagement des enseignements PIX et PPPE (mutualisations, réduction du présentiel au profit d'APP)	Non encore chiffré
Réduction du nombre de parcours en mention master psychologie après analyse des convergences (e.g. candidatures communes, lieux de stage, insertion pro)	Non encore chiffré
Réflexion sur le soutien de l'UFR SHA aux DU	